

3-c-7 - Plan de zonage

Mis en compatibilité le 30 mars 2022
Mis en compatibilité le 20 juillet 2020
Mis à jour le 12 octobre 2017
Mis à jour le 26 janvier 2017
Modifié le 15 décembre 2016
Modifié le 17 décembre 2015
Mis en compatibilité le 3 février 2014
Révisé le 24 novembre 2011
Approuvé le 08 septembre 2006



Echelle : 1/6500 ème

Périmètres de bonne desserte
en transport en commun

Secteurs de mixité dans l'habitat



Secteurs de mixité dans l'habitat
Cf. Règlement (3-a) article 2, relatif
aux occupations et utilisations
du sol soumises à conditions particulières

Périmètres de bonne desserte
en transport en commun
Cf. Règlement (3-a) article 12, relatif
au stationnement

